

Tu le compte rendu par M. Vagnieu Henni, Secrétaire Recenseur municipal, de ses recettes et dépenses depuis le 1^{er} Janvier 1958 jusqu'au 31 Décembre suivant, lequel comprend : 1^o le rappel du Compte final de l'exercice 1957 ; 2^o les recettes et les dépenses faites pendant les douze premiers mois de l'exercice 1958 ; 3^o les recettes et les dépenses concernant les services hors budget.

Tu le détail des opérations finales de l'exercice 1958, établi en regard du compte susmentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ladit exercice pendant les 3 premiers mois de la gestion 1959.

Tu les divers justifications rapportées à l'appui, tant du compte de la gestion 1958 que des opérations complémentaires effectuées en 1959.

Tu les Budgets primitif et additionnel de l'exercice 1958.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif dans lequel M. G. Main a exposé les motifs des dépenses pour lui mandatées, la manière dont elles ont été effectuées, et l'utilité qu'elles communiqueront.

Considérant que les opérations ont été faites régulièrement.

Délibéré

Art 1. Statuant sur la situation du Comptable au 31 Décembre 1958

admet les Recettes de la Session 1958 pour les sommes de : 6 113 827 F

alloue les Dépenses " pour les sommes de : 4 560 412 F

Sixi à 1 552 815 F l'excédent des Recette

Attendu que le Comptable, par l'acte du compte précédent a été reconnu débiteur de 920 010 F., déclarer le comptable débiteur du son compte de la gestion 1958, aux sommes de 2 142 825 F

Art. 2. Statuant sur les opérations budgétaires de l'exercice 1958, tout pendant la gestion 1958 qui pendant les 3 premiers mois de la gestion 1959 - savoir

Recette : 5 773 434 F

Dépenses : 4 962 431 F

Excédent de : 810 703 F de recette.

Le résultat définitif de l'exercice 1957 ayant présenté un excédent de 698 401 F

Le résultat définitif de l'exercice 1958 est un excédent d'un montant de 1 509 104 F